

# Mutuelles de santé

## A Aioun, l'idée fait son chemin

Le ministère de la santé et des affaires sociales (MSAS), en collaboration avec le Fond des nations unies pour la population (FNUAP) et le Bureau internationale du travail –stratégies et techniques de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté- (BIT / STEP), a organisé à Aioun les du 26 au 27 mai courant un séminaire de formation à l'intention du comité local d'initiatives, encadré par l'ONG Espoir des Dames, pour la mise en place d'une mutuelle de santé au niveau de la commune d'Aioun. Après le mot d'ouverture prononcé par le Wali Mouçaïd chargé des affaires économiques, en présence du Hakem de la Mouqataa, les participant(e)s ont suivi des exposés présentés par des spécialistes sur la mutuelle de santé: qu'est ce que c'est? Comment ça fonctionne? Quelles sont les actions qu'elle doit mener?

Cette formation qui s'inscrit dans le cadre du projet Amélioration de la qualité des soins en matière de santé repro-

ductive, vise à réduire la mortalité maternelle et infantile par le renforcement du partenariat entre les prestataires de services et les usagers. Elle a permis aux participant(e)s de savoir l'objectif d'une mutuelle de santé et le rôle de ses adhérents dans l'entraide et la solidarité, en vue d'assurer la prise en charge des malades et la prévention des risques liés à la maladie.

Le processus des mutuelles de santé est expérimenté dans sept pays à travers le monde dont deux en Afrique: la Mauritanie et la Tanzanie.

Dans notre pays des missions conjointes du MSAS, du BIT/STEP et du FNUAP sont à pieds d'œuvre dans les zones pilotes (le Hodh El Gharbi, l'Assaba, le Gorgol et le Brakna) pour informer les autorités régionales du lancement du processus et former des comités d'initiatives locales chargés de promouvoir cette approche.

**MOUTAPHA OULD BECHIR**

Cp Aioun